



Gros souci avec intrum justicia

Par **mili**, le **14/08/2008** à **14:56**

Bonjour,rnrnVoila j'ai un probleme avec intrum justicia, je recois un courrier comme quoi je dois 818 euros de facture edf, seulement voila j'ai commis l'erreur de ne pas résilié mon abonnement car je suis partie de cet appartement en tres mauvais terme, le proprio ne m'a pas fait d'etat des lieux, j'etais sur le point d'accoucher etc.... donc je savais pas vraiment les demarches a faire dans ses cas la rnrnDonc j'appelle intrum pour leur expliqué la situation et leur explique que je ne veux pas payé cette facture pour le proprio et la elle se permet de me juger en me disant comment ca y a pas de pere a la maison vous attendez le 2ieme et pas de pere, dans ses cas la on ne prend pas son independence et d'autre et me raccroche au nez!!!!!!rnrnJ'attends mon deuxieme enfant et je suis en risque d'un accouchement prématuré je dois évité les emotions et la je suis dans un mauvais etat je rappelle quand meme je ne trouve pas normal de raccrocher au nez des gens et la une autre conseillere prend sa defense, alors je demande a parlé avec un responsable ou le directeur elle refuse en me disant que ca ne se passe pas comme ca, je demande alors le nom et rien refuse.rnrnJ'ai envie d'ecrire un recommandé au directeur en denoncant leur pratique mais j'ai bien peur que tout cela vienne d'en haut de toute faconrnrnJ'aimerais vivement un conseil, je ne sais plus quoi faire, je me sens tellement malrnrnMerci

Par **domi**, le **14/08/2008** à **17:31**

Intrum Justicia est une "célèbre" société de recouvrement qui fait de l'intimidation ! Ne leur téléphonez plus et restez calme ! Reunissez toutes les preuves comme quoi vous avez quitté ce logement (nouveau bail , nouveau contrat eau , edf, téléphone...) et attendez des nouvelles . C'est une société qui ne peut en aucun cas vous saisir ! Attendez de voir comment évolue la situation et vous aurez tous les documents prêts pour vous défendre en cas de besoin .

Attendez vous par contre à recevoir des courriers de plus en plus souvent de la part de cette société et de pseudo huissier ! Tant que personne ne vous contacte par LRAR ou directement un huissier ne vient à votre domicile , ne faites rien et ne les contacter surtout plus ! Il est également possible qu'ils aient récupéré votre numéro de téléphone lors de votre appel : sachez qu'ils n'ont pas le droit de vous harceler comme ils vont sans doute le faire ; si cela arrive il faudra leur envoyer une LRAR demandant de cesser immédiatement le harcèlement(qui est répréhensible) . bon courage ! Domi